

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 01787

Numéro SIREN : 411 987 787

Nom ou dénomination : TRIESSE

Ce dépôt a été enregistré le 05/05/2021 sous le numéro de dépôt B2021/014359

Désignation de l'entreprise : SAS TRIESSE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 65 cours de la Liberté		69003 LYON	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 41198778700057		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 31122020	
		N-1 31122019	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepil Quadra

Désignation de l'entreprise : SAS TRIESSE

Néant ☐ *

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :69...084.....)	DA	69 084	69 084
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	3 366	3 366
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	6 565	6 565
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	51 092	56 241
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	122 128	(5 149)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	252 235
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	159 328	15 942
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	131 305	158 395
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	8 510	4 255
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	76 625	112 905
	Dettes fiscales et sociales	DY	174 233	155 388
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	276	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	92 926	76 126
	TOTAL (IV)	EC	643 202	523 010
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	895 437	653 116
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	643 202	520 707
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS TRIESSE

Néant ☐ *

			Exercice N				Exercice (N-1)	
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF	
			FG	911 904	FH	121 982	FI	1 033 886
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	911 904	FK	121 982	FL	1 033 886	1 051 043
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	54 784	
	Autres produits (1) (11)					FQ	89	71
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 088 759	1 051 114
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	299 002	426 538
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	10 047	8 826
	Salaires et traitements*					FY	459 963	436 550
	Charges sociales (10)					FZ	173 266	173 111
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	7 411	5 724
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	3 000
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	9 560	10
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	962 250	1 054 760
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	126 509	(3 646)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	355	21
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	355	21
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 946	2 509
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	1 946	2 509
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(1 591)	(2 487)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	124 918	(6 134)	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS TRIESSE

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA		2 194	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB		23 002	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD		25 196	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	38	1 210	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	2	23 002	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	40	24 212	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(40)	984	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices *										HK	2 750		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 089 114	1 076 331	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	966 986	1 081 481	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	122 128	(5 149)	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG		2 194	
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP			
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH		1 210	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	45 241		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)							(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires		A9					
				A8				dont cotisations Madelin	A7				
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N		
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Amendes et pénalités										38			
VNC des actifs cédés										2			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Pour limiter l'impact des confinements et restrictions de circulation liées à la pandémie, la société a mis en place les mesures suivantes:

- recours à l'activité partielle de manière dégressive du mois de mars 2020 au mois d'août 2020
- prise de congés/ou RTT
- report des échéances de cotisations sociales sur 3 mois (soldées au 31/12/2020)
- report des échéances de prêt auprès du crédit agricole sur 6 mois
- souscription d'un Prêt Garantie d'Etat à hauteur de 150 000€

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements ANC 2020-05 et 09 homologués par arrêté du 29 décembre 2020 modifiant le règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	162 267		1 716
Installations générales agencements aménagements divers	23 843		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	26 112		4 275
TOTAL	49 955		4 275
Autres participations	706		10
Prêts, autres immobilisations financières	6 809		206
TOTAL	7 515		216
TOTAL GENERAL	219 736		6 207

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			163 983	163 983
Installations générales agencements aménagements divers			23 843	23 843
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		912	29 475	29 475
TOTAL		912	53 318	53 318
Autres participations			716	716
Prêts, autres immobilisations financières			7 014	7 014
TOTAL			7 730	7 730
TOTAL GENERAL		912	225 031	225 031

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	28 670	915		29 585
Installations générales agencements aménagements divers	14 702	1 405		16 107
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 926	5 091	910	22 108
TOTAL	32 629	6 496	910	38 215
TOTAL GENERAL	61 299	7 411	910	67 800

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	915				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 405				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 091				
TOTAL	6 496				
TOTAL GENERAL	7 411				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	12 543	3 000	9 543		6 000
TOTAL	12 543	3 000	9 543		6 000
TOTAL GENERAL	12 543	3 000	9 543		6 000
Dont dotations et reprises d'exploitation		3 000	9 543		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	7 014	7 014	
Clients douteux ou litigieux	7 200	7 200	
Autres créances clients	287 716	287 716	
Taxe sur la valeur ajoutée	9 918	9 918	
Débiteurs divers	3 343	3 343	
Charges constatées d'avance	24 222	24 222	
TOTAL	339 413	339 413	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	150 014	150 014		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	9 314	9 314		
Fournisseurs et comptes rattachés	76 625	76 625		
Personnel et comptes rattachés	36 261	36 261		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	56 394	56 394		
Impôts sur les bénéfices	2 750	2 750		
Taxe sur la valeur ajoutée	74 995	74 995		
Autres impôts taxes et assimilés	3 833	3 833		
Groupe et associés	131 305	131 305		
Autres dettes	276	276		
Produits constatés d'avance	92 926	92 926		
TOTAL	634 692	634 692		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	150 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 604			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0100	68 400			68 400

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels et licences amorties sur an an	10 077	100.00
Logo numérique et licences amorties sur 3 ans	2 698	33.33
Site internet	17 538	50.00
Dépôt marque	1 076	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels/brevets-marques	Linéaire	1 à 3 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	4 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	1 à 5 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les dépôts ont été évalués à leur valeur nominale.
Les dépôts ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	175 712
Autres créances	288
Total	176 000

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14
Emprunts et dettes financières diverses	1 629
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 829
Dettes fiscales et sociales	52 151
Total	80 623

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	24 222
Total	24 222
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	92 926
Total	92 926

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres	Montant
des organes de direction ou de gérance	44 364
Total	44 364

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	1 629	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

RAS

Engagements reçus

Caution retenue de garantie marché public au 31/12/2020	13 600
Total	13 600

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- VNC des actifs cédés	2	6 752
- Amendes et pénalités	38	6 712
Total	40	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Indemnités journalières subrogées	13 435
Indemnités de chômage partiel perçues	31 806
Total	45 241

TRIESSE
Société par actions simplifiée au capital de 69.084 euros
Siège social : 65 / 67 cours de la Liberté – 69003 LYON
411 987 787 RCS LYON

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 03 MAI 2021

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE

.../

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, approuvant la proposition du président, décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice clos le 31 décembre 2020, qui s'élève à 122.128,12 euros, comme suit :

- Réserve légale (dotation à son maximum soit 10 % du capital social) : 343,40 euros
- distribution d'un dividende de 25.308,00 euros
- dotation du compte «report à nouveau » pour le solde, soit : 96.476,72 euros

A la suite de cette affectation, le montant du compte «report à nouveau» sera porté à 147.568,42 euros.

A chaque action sera ainsi attribué un dividende de 0,37 euros, qui sera mis en distribution à compter de ce jour et au plus tard le 30 septembre 2021.

Les dividendes mis en distribution sont soumis, pour les personnes physiques résidentes en France, à un prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) de 12,8 %, retenu à la source à titre d'acompte de l'impôt sur le revenu, sauf demande de dispense adressée à la société conformément aux dispositions de l'article 242 quater du Code Général des Impôts.

En outre, les dividendes perçus par des personnes physiques résidentes en France sont assujettis à une retenue à la source de 17,2 % au titre des prélèvements sociaux.

L'imposition des dividendes des personnes physiques résidentes en France est liquidée l'année suivante, sous déduction de l'impôt prélevé à la source, au titre du prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit une imposition globale des dividendes de 30%, sauf option globale expresse et irrévocable (pour l'ensemble des revenus mobiliers, plus-values et revenus assimilés) souscrite lors de la déclaration de revenus pour l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu.

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est constaté que le montant du dividende ci-dessus est réparti de la manière suivante, au regard de son éligibilité ou de sa non éligibilité à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts, dans le cas où un associé personne physique serait soumis, sur option globale expresse et irrévocable, au barème progressif de l'impôt sur le revenu :

Exercice clos le	Actions nominatives détenues par des personnes physiques	Actions nominatives détenues par des personnes morales	Dividende ouvrant droit à l'abattement de 40%	Dividende n'ouvrant pas droit à l'abattement de 40%
31 décembre 2020	3.400	65.000	1.258,00 €	24.050,00 €

L'assemblée générale, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE PAR 65.000 VOIX POUR ET 3.400 VOIX CONTRE.

/...

*Certifié conforme
Le Président*



TRIESSE S.A.S.

65/67, Cours de la Liberté
69003 Lyon

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31
décembre 2020

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Marc Tamain

TRIESSE S.A.S

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société Triesse S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donne une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Marc Tamain

69170 Valsonne - France

Tél. +33 (0)6 01 07 29 57

marc.tamain@tamainconsulting.com

www.tamainconsulting.com

N° Siret: 789 530 417 00011

Inscrit au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région Rhône-Alpes

Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- L'appréciation de la valeur du fonds de commerce et de sa non perte de valeur,
- L'appréciation de la valeur du mali de fusion Gressard et de sa non perte de valeur.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications du rapport du Président et des autres documents adressés aux associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Marc Tamain

69170 Valsonne - France

Tél. +33 (0)6 01 07 29 57

marc.tamain@tamainconsulting.com

www.tamainconsulting.com

N° Siret: 789 530 417 00011

Inscrit au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région Rhône-Alpes

Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Valsonne, le 27 avril 2021

Le Commissaire aux Comptes



Marc Tamain

Marc Tamain

69170 Valsonne - France

Tél. +33 (0)6 01 07 29 57

marc.tamain@tamainconsulting.com

www.tamainconsulting.com

N° Siret: 789 530 417 00011

Inscrit au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région Rhône-Alpes

Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	31 389	29 585	1 804	1 003	801	79.86
	Fonds commercial (1)	132 594		132 594	132 594		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	53 319	38 215	15 103	17 326	2 223	12.83
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	716		716	706	10	1.42
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	7 014		7 014	6 809	206	3.02
	Total II	225 032	67 800	157 231	158 438	1 206	0.76
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	294 916	6 000	288 916	387 019	98 102	25.35
	Autres créances	13 261		13 261	17 387	4 126	23.73
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	20		20	20		
	Disponibilités	411 786		411 786	79 298	332 488	419.29
	Charges constatées d'avance (3)	24 222		24 222	10 954	13 268	121.12
	Total III	744 206	6 000	738 206	494 679	243 527	49.23
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	969 237	73 800	895 437	653 116	242 321	27.10

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

7 014

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 69 084)	69 084	69 084		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 366	3 366		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	6 565	6 565		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	51 092	56 241	5 149	9.16
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	122 128	5 149	127 277	NS
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	252 235	130 107	122 128	93.87
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	159 328	15 942	143 386	899.43
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	131 305	158 395	27 090	17.10
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 510	4 255	4 255	100.00
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	76 625	112 905	36 280	32.13
	Dettes fiscales et sociales	174 233	155 388	18 846	12.13
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	276		276	
	Total IV	643 202	523 010	120 192	22.98
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	895 437	653 116	242 321	34.10

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

643 202 520 707

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	911 904	121 982	1 033 886	1 051 043	17 157	1.63
Chiffre d'affaires NET	911 904	121 982	1 033 886	1 051 043	17 157	1.63
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			54 784		54 784	
Autres produits			89	71	18	24.86
Total des Produits d'exploitation (I)			1 088 759	1 051 114	37 645	3.58
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			299 002	426 538	127 536	29.90
Impôts, taxes et versements assimilés			10 047	8 826	1 221	13.83
Salaires et traitements			459 963	436 550	23 413	5.36
Charges sociales			173 266	173 111	155	0.09
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			7 411	5 724	1 687	29.47
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			3 000	4 000	1 000	25.00
Dotations aux provisions						
Autres charges			9 560	10	9 551	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			962 250	1 054 760	92 510	8.77
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			126 509	3 646	130 155	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

2 194
1 210

COMPTES DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	355	21	334	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	355	21	334	NS
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 946	2 509	563	22.43
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 946	2 509	563	22.43
2. Résultat financier (V-VI)	1 591	2 487	896	36.03
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	124 918	6 134	131 051	NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 194	2 194	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital		23 002	23 002	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		25 196	25 196	100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	38	1 210	1 172	96.86
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2	23 002	23 001	99.99
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	40	24 212	24 173	99.84
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	40	984	1 024	104.03
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	2 750		2 750	
Total des produits (I+III+V+VII)	1 089 114	1 076 331	12 782	1.19
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	966 986	1 081 481	114 495	10.59
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	122 128	5 149	127 277	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Attestation de présentation des comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Pour limiter l'impact des confinements et restrictions de circulation liées à la pandémie, la société a mis en place les mesures suivantes:

- recours à l'activité partielle de manière dégressive du mois de mars 2020 au mois d'août 2020
- prise de congés/ou RTT
- report des échéances de cotisations sociales sur 3 mois (soldées au 31/12/2020)
- report des échéances de prêt auprès du crédit agricole sur 6 mois
- souscription d'un Prêt Garantie d'Etat à hauteur de 150 000€

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements ANC 2020-05 et 09 homologués par arrêté du 29 décembre 2020 modifiant le règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	162 267		1 716
Installations générales agencements aménagements divers	23 843		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	26 112		4 275
TOTAL	49 955		4 275
Autres participations	706		10
Prêts, autres immobilisations financières	6 809		206
TOTAL	7 515		216
TOTAL GENERAL	219 736		6 207

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			163 983	163 983
Installations générales agencements aménagements divers			23 843	23 843
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		912	29 475	29 475
TOTAL		912	53 318	53 318
Autres participations			716	716
Prêts, autres immobilisations financières			7 014	7 014
TOTAL			7 730	7 730
TOTAL GENERAL		912	225 031	225 031

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	28 670	915		29 585
Installations générales agencements aménagements divers	14 702	1 405		16 107
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 926	5 091	910	22 108
TOTAL	32 629	6 496	910	38 215
TOTAL GENERAL	61 299	7 411	910	67 800

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	915				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 405				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 091				
TOTAL	6 496				
TOTAL GENERAL	7 411				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	12 543	3 000	9 543		6 000
TOTAL	12 543	3 000	9 543		6 000
TOTAL GENERAL	12 543	3 000	9 543		6 000
Dont dotations et reprises d'exploitation		3 000	9 543		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	7 014	7 014	
Clients douteux ou litigieux	7 200	7 200	
Autres créances clients	287 716	287 716	
Taxe sur la valeur ajoutée	9 918	9 918	
Débiteurs divers	3 343	3 343	
Charges constatées d'avance	24 222	24 222	
TOTAL	339 413	339 413	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	150 014	150 014		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	9 314	9 314		
Fournisseurs et comptes rattachés	76 625	76 625		
Personnel et comptes rattachés	36 261	36 261		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	56 394	56 394		
Impôts sur les bénéfices	2 750	2 750		
Taxe sur la valeur ajoutée	74 995	74 995		
Autres impôts taxes et assimilés	3 833	3 833		
Groupe et associés	131 305	131 305		
Autres dettes	276	276		
Produits constatés d'avance	92 926	92 926		
TOTAL	634 692	634 692		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	150 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 604			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0100	68 400			68 400

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels et licences amorties sur an an	10 077	100.00
Logo numérique et licences amorties sur 3 ans	2 698	33.33
Site internet	17 538	50.00
Dépôt marque	1 076	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels/brevets-marques	Linéaire	1 à 3 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	4 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	1 à 5 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les dépôts ont été évalués à leur valeur nominale.
Les dépôts ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	175 712
Autres créances	288
Total	176 000

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14
Emprunts et dettes financières diverses	1 629
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 829
Dettes fiscales et sociales	52 151
Total	80 623

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	24 222
Total	24 222
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	92 926
Total	92 926



ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction ou de gérance	Montant
Total	44 364

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	1 629	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

RAS

Engagements reçus

Caution retenue de garantie marché public au 31/12/2020	13 600
Total	13 600

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- VNC des actifs cédés	2	6752
- Amendes et pénalités	38	6712
Total	40	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Indemnités journalières subrogées	13 435
Indemnités de chômage partiel perçues	31 806
Total	45 241

